

## Règlement championnat départemental CSO Amateur 2025

Ce concours est ouvert à tous mais **seuls les cavaliers licenciés dans le département des Pyrénées-Orientales** à jour de leur licence FFE Amateur 2025 **peuvent prétendre au classement du championnat**. Le concours de **Rivesaltes Jumping des Vignes** n° 202466017 du 31 octobre au 2 novembre 2025 servira de support pour ces championnats. Ce championnat se déroule sur deux journées les 1 et 2 novembre 2025.

### Indices et conditions de participation des cavaliers

---

Un cavalier peut participer à plusieurs épreuves mais ne peut courir le championnat que dans un seul indice et avec une seule monture

- Un cavalier engagé dans plusieurs indice 3, 2, 1 où ELITE dans les épreuves servant de support au championnat doit choisir dans quel indice il court le championnat (Si ce n'est pas fait l'indice le plus élevé sera retenu pour l'attribution des points)
- Un cavalier engagé plusieurs fois dans la même épreuve servant de support au championnat doit déclarer avec quelle monture il court le championnat (Si ce n'est pas fait le premier passage sera retenu pour l'attribution des points)

**Pour les deux points précédents, la déclaration de participation par cavalier concernant l'indice dans lequel et la monture avec laquelle il court le championnat doit impérativement être transmise au jury avant le début de la première épreuve concernée (pour être plus clair le samedi)**

### Engagements

---

Se référer aux indications fournies par l'organisateur sur la DUC du concours. L'organisateur doit spécifier sur sa DUC selon chaque indice les épreuves servant de support au championnat. Les engagements terrain sont autorisés pour l'épreuve mais ne seront pas pris en compte pour le classement du championnat.

### Épreuves et barèmes

---

Amateur 3, Amateur 2, Amateur 1, Amateur Élite

L'ordre des épreuves est laissé au bon sens de l'organisateur.

#### Épreuves servant de support au championnat

- **Amateur 3** : 1er jour Vitesse 95cm au Barème A chrono – 2ème jour Grand prix 100 Barème A chrono avec barrage au chrono.
- **Amateur 2** : 1er jour Vitesse 105 au Barème A chrono – 2ème jour Grand prix 110 Barème A chrono avec barrage au chrono.
- **Amateur 1** : 1er jour Vitesse 115 au Barème A chrono – 2ème jour Grand prix 115 Barème A chrono avec barrage au chrono.
- **Amateur Élite** : 1er jour Vitesse 125 au Barème A chrono – 2ème jour Grand prix 125 Barème A chrono avec barrage au chrono.

### Classement et remise des prix

---

Le classement provisoire du championnat sera affiché après chaque épreuve le premier jour.

Toute réclamation devra être faite 30mn au plus tard après la fin de l'épreuve le premier jour, 15mn le deuxième jour, passé ce délai aucune réclamation ne sera recevable.

#### Classement final des indices 3-2-1-Élite :

Le cavalier totalisant le plus de points à l'issue des deux épreuves de l'indice qu'il a choisi remporte le championnat du dit indice, en cas d'égalité de points à l'issue des deux épreuves le classement de l'épreuve du samedi départagera les concurrents. ( Pour être clair le mieux classé du samedi sera déclaré vainqueur en cas d'égalité de points à l'issue des deux épreuves)

Il est bien évident que seul les cavaliers du département marquent des points, si un cavalier hors département est intercalé dans le classement des épreuves servant de support au championnat, le classement ne sera pas décalé, ses points ne seront pas attribués. Le même principe sera appliqué dans le cas où un cavalier est classé avec plusieurs montures où s'il est hors championnat.

## **Règlement championnat départemental CSO Amateur 2025**

Exemple : Un cavalier licencié hors département est 3ème d'une épreuve servant de support au championnat c'est une place à 15 points, ces points ne sont attribués à personne. Si c'est un cavalier du département qui est 4ème de cette épreuve il marque 12 points même si pour le classement du championnat il gagnera une place vu que le cavalier hors département sera retiré.

### Attribution des points dans chaque épreuve :

#### Samedi

| Classement | 1er | 2ème | 3ème | 4ème | 5ème | 6ème | 7ème | 8ème | 9ème | 10ème | 11ème | 12ème |
|------------|-----|------|------|------|------|------|------|------|------|-------|-------|-------|
| Points     | 25  | 19   | 15   | 12   | 10   | 8    | 6    | 5    | 4    | 3     | 2     | 1     |

#### Dimanche

| Classement | 1er  | 2ème | 3ème | 4ème | 5ème | 6ème | 7ème | 8ème | 9ème | 10ème | 11ème | 12ème |
|------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|-------|-------|-------|
| Points     | 37,5 | 28,5 | 22,5 | 18   | 15   | 12   | 9    | 7,5  | 6    | 4,5   | 3     | 1,5   |

A l'issue des deux jours de compétition et indépendamment des épreuves, le CDE récompensera dans chaque indice les trois premiers du championnat.

Ce règlement est publié sur le site du CDE [www.cde66.fr](http://www.cde66.fr) et sera affiché au paddock.  
Tout cavalier qui s'engage doit en prendre connaissance.